## Nos sincères remerciements à Claude Haldi

## 7 juin 2014



Lors de l'assemblée générale de l'ACS Vaud qui s'est tenue le 10 mai 2014, à Savigny, M. Claude Haldi, président, a mis un terme à ses activités au sein du Comité.

A cette occasion, Me Jean-Luc Tschumy, vice-président et nouveau président de la section, l'a remercié en lui adressant les propos suivants :

« Au moment où Claude Haldi quitte notre Comité, il convient de le remercier de tout ce qu'il a fait pour le sport automobile et pour notre Club dont il a été un ambassadeur infatigable ».

En effet, Claude Haldi c'est d'abord un pilote au palmarès impressionnant. Actif durant près de trente ans, il a couru en rallye, en courses de côte et en endurance et a été l'un des meilleurs pilotes de la catégorie Grand Tourisme de sa génération.



Parmi les nombreuses victoires et les nombreux titres qu'il a accumulés au fil des ans, il faut citer ses titres :

- ! Champion d'Europe de la montagne et vainqueur (avec M. Bernard Chenevière) des 1'000 km de Spa, en catégorie GT, en 1970;
- ! Vainqueur de la coupe Porsche, en 1975, année où il a également gagné la catégorie GTX au 24 heures du Mans;
- ! Champion suisse de rallye, en 1979.

A cela s'ajoute, ses vingt-deux participations au 24 heures du Mans, entre 1968 et 1993, vingt-deux participations au cours desquelles il a, en 1988, atteint la vitesse de 405 km/h au volant de sa WM sur la ligne droite des Hunaudières, lors des essais qualificatifs.



Mais Claude Haldi c'est aussi un « acéïste » convaincu et fidèle depuis plus de cinquante ans. Membre de notre Section depuis 1963, président de notre Comité depuis 1997, membre du Comité de direction, il a donné son temps, son expérience et ses compétences sans compter au profit de notre Club. Grâce à lui, les cours de licence du « Castellet » ont été organisés avec succès pendant plus de vingt ans et notre magazine « Auto & Sport ACS » a pu compter sur la publicité nécessaire à son financement.

C'est dire si nous lui sommes reconnaissants de son engagement ».

Pour lui témoigner concrètement cette reconnaissance, le Comité de la Section a proposé à l'assemblée générale de nommer Claude Haldi membre d'honneur, proposition qui a été acceptée à l'unanimité. »



Encore un grand merci à Claude Haldi pour tout ce qu'il a fait pour l'ACS en général et notre section en particulier. Nous lui souhaitons de pouvoir profiter de sa retraite active au côté de son épouse Danielle.